



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION AU CTSA Inter-académique du 04 juillet 2019

**Madame la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Madame la Rectrice de l'académie de Grenoble,
Monsieur le Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand
Mesdames et Messieurs les membres des CTSA réunis,**

L'UNSA Education tient à rappeler aujourd'hui son désaccord sur le fond du projet de loi de transformation de la Fonction publique, un projet imposé à la va-vite et souligne son attachement aux instances actuelles de dialogue social qui permettent de protéger les agents.

La modification de ces instances risque d'entraîner une gestion opaque et de priver les personnels de recours contre l'arbitraire. Nous estimons que le recours accru au recrutement sur contrat accentuera la précarité dans la fonction publique. C'est également l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité et d'impartialité du service public qui sont menacées.

Le 31 janvier dernier, une annonce surprise du ministre, confirmait l'abandon de la fusion des académies. Peut-être s'est-il rendu compte, après avoir écouté les acteurs sur le terrain, des difficultés de mise en place d'un tel plan. Il y a plusieurs mois, l'UNSA Education avait alerté le ministre sur le sujet : la réorganisation territoriale des services déconcentrés du MEN et du MESRI ne nécessitait pas de fusionner obligatoirement les académies dans toutes les régions. L'UNSA Education, sur ce point, a été entendue.

Toutefois, force est de constater que nous sommes devant des fusions « masquées », la mutualisation des services battant son plein partout en France.

Nous avons lu avec attention le document que vous avez mis à notre disposition qui nous paraît trop succinct et espérons en séance obtenir davantage de précisions sur la réforme de l'organisation territoriale des services académiques de notre région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'UNSA Education constate un délai à marche forcée, sans réelle concertation avec les organisations syndicales : comment pouvez-vous engager un dialogue social avec les représentants du personnel en juillet sauf à dire que la réunion d'aujourd'hui sera la seule puisque votre document précise : « Eté 2019 : validation des schémas de gouvernance et d'organisation cible » ? Nous constatons que cette réforme, comme d'autres, se fait une fois de plus sans nous et dans la précipitation.

L'UNSA Education réaffirme son désaccord sur la méthode de dialogue social utilisée depuis plus d'un an et appelle à un changement pour la seconde partie du quinquennat présidentiel. Les organisations syndicales représentatives doivent pouvoir être davantage entendues.

Nous demandons la mise en place d'une véritable concertation avec les personnels et leurs représentants !

Si la réorganisation des sites semble incontournable, nous vous rappelons que l'UNSA Education refuse toute mobilité géographique imposée, toute suppression de poste. Toute mobilité doit être choisie et accompagnée.

Pour finir, il est impératif que l'indemnitaire soit égalitaire sur l'ensemble du territoire et converge bien évidemment vers le haut.

Je vous remercie.